



**HAL**  
open science

## Temporalités, parcours de vie et de travail

Marc Bessin

► **To cite this version:**

Marc Bessin. Temporalités, parcours de vie et de travail. Maruani M. (dir.) Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs, la Découverte, Paris, pp. 107-116., 2013. hal-03007351

**HAL Id: hal-03007351**

**<https://hal.science/hal-03007351>**

Submitted on 16 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bessin M., « Temporalités, parcours de vie et de travail » in Maruani M. (dir.) *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, la Découverte, Paris, 2013, pp. 107-116.

## Résumé

La sexuation des temps au travail est généralement objectivée en mesurant quantitativement les inégalités. Ce temps de l'horloge visibilise les écarts flagrants de répartition des tâches domestiques, mais il n'est pas adapté pour décrire le genre du travail. Les recherches féministes ont renouvelé la sociologie du travail en mobilisant une autre temporalité pour observer l'activité et saisir l'expérience temporelle des femmes dans sa double dimension de production et de reproduction. Cette perspective conduit à donner une place centrale aux temporalités du *care* qui structurent l'ordre du genre et les parcours de vie. La hiérarchisation des activités qui les sous-tend est basée sur un rapport sexué au temps : disponibilité temporelle, responsabilité et engagement dans la durée y sont assignées aux femmes. L'article aborde ainsi deux débats, l'un posé par les politiques publiques en termes de conciliation et l'autre porté dans le champ scientifique par les perspectives du *care*. La démarche qu'il propose implique une imbrication du genre et des âges qui n'a pas toujours été menée. D'où un certain nombre de chantiers de recherches qui restent à ouvrir sur les parcours sexués de l'existence.

## Temporalités, parcours de vie et de travail

Marc Bessin

Ce chapitre plaide pour une analyse temporelle du genre au travail, il l'illustre en montrant que l'âge est une catégorie sexuée. Certaines catégories de temps mesurent les inégalités entre les sexes, mais ce temps dominant de l'horloge n'est pas adapté pour décrire le travail dans sa complexité genrée. Une autre temporalité doit être mobilisée pour observer l'activité articulant, sans les disjoindre, sphères publiques et privées, aspects moraux et pratiques. Elle permet de saisir l'expérience temporelle des femmes dans sa double dimension de production et de reproduction. Cette perspective conduit à donner, dans l'analyse de la division sexuelle du travail, une place centrale aux temporalités du *care* qui structurent l'ordre du genre et les parcours de vie. Bien que conforme aux problématisations féministes élaborées pour renouveler la sociologie du travail, cette démarche implique une imbrication du genre et des âges qui n'a pas toujours été menée. D'où un certain nombre de chantiers de recherches qui restent

à ouvrir sur les parcours sexués de l'existence.

### **Quelles conceptions du temps pour observer l'activité ?**

Joan Tronto [2003] en appelait à donner davantage de place aux approches temporelles dans les analyses féministes. Pourtant, à bien y regarder, les temporalités ont toujours constitué un angle privilégié de ce champ de recherche. Mais il convient de considérer au moins deux postures pour appréhender la sexuación des temps de l'activité [Hirata et Kergoat, 2008]. Complémentaires, l'une permet d'objectiver les inégalités, l'autre de les comprendre.

#### *Le temps quantifié pour mesurer les inégalités*

Une sociographie de la division sexuelle du travail s'est avérée déterminante pour faire entendre certaines analyses féministes. Le temps dans cette acception permet de constater les écarts entre hommes et femmes sur le marché du travail, dans les métiers ou dans les divers secteurs d'activité. On mesure ainsi le partage inégal du travail domestique entre les sexes. La critique féministe du patriarcat a de la sorte porté sur la double journée de travail assignée aux femmes, en mettant en évidence des pans entiers de leur activité jusqu'alors laissés dans l'ombre. Il s'agissait de montrer le double processus d'invisibilisation et de naturalisation de l'ordre sexué qui contraint les femmes aux tâches domestiques, d'élevage et d'éducation des enfants, de soutien et d'accompagnement aux proches. Cette démarche consiste à sortir ces activités de *care* des angles morts du système de genre et d'en mesurer l'ampleur.

Dans ce cadre d'analyse, le temps est un outil de calcul de répartition des tâches. Les méthodes qu'il induit ont certes varié, mais s'appuient surtout sur des enquêtes sur l'emploi du temps, où l'activité est considérée comme un contenu et le temps comme un contenant où elle se distribue. L'analyse en termes de budget temps se limite ainsi à une temporalité spatialisée, linéaire, quantifiable et cloisonnée. Le travail salarié représenté par une plage uniforme chronologique ne peut guère rendre compte de l'engagement multiple et concomitant dans différentes sphères d'activité. L'expérience temporelle des femmes s'observe ici seulement par les arrangements visibles auxquels

elles sont contraintes dans leur carrière professionnelle, tels que les cessations d'activité ou les temps partiels. Leur calcul est déjà suffisamment probant pour mettre en lumière les mécanismes multiples de la domination masculine au travail. Il se traduit en outre, au moment des départs en retraite, par des carrières en pointillés qui provoquent des disparités encore plus flagrantes de revenus entre hommes et femmes à cette période de la vie.

Tout en adoptant cette approche comptable du temps pour s'imposer dans l'espace public, les féministes ont d'emblée montré ses limites. L'objectivité supposée du chiffre pouvait prouver les inégalités les plus criantes. Mais l'outil n'est pas neutre, c'est un temps masculin qui est mobilisé dans cette manière de restituer l'expérience [Chabaud-Richter, Fougeyrollas-Schwebel et Santhonnax, 1985]. Cette posture temporelle s'interdit d'appréhender la complexité du travail, l'intrication du temps public et privé, la mobilisation des dimensions subjectives et morales dans l'engagement professionnel, sa part affective [Barrère-Maurisson, Battagliola, Beccalli *et al.*, 1984]. Car la double journée de travail ne consiste pas simplement à s'y replonger au retour au domicile, elle se vit et s'effectue déjà dans l'expérience même de l'activité salariée : il s'agit plus précisément d'une « vie en deux » [Haicault, 1984] à gérer comme une double présence [Balbo, 1978].

Au travail comme dans tout autre domaine, les dichotomies (privé/public, subjectif/objectif, moral/pratique...) sont au fondement des hiérarchies. Les temporalités doivent pouvoir les dépasser pour devenir un outil de leur compréhension, en intégrant notamment la porosité des engagements, celui des femmes surtout, qui subissent particulièrement les tensions d'une représentation abusive du monde social.

### *Le temps des femmes ?*

À la suite des travaux précurseurs sur le mode de production domestique dans une perspective matérialiste [Delphy, 1998 et 2001], les élaborations sur les inégalités sexuées au travail ont insisté sur l'articulation des temps sociaux pour repenser le « travail ». En France cette dynamique a donné lieu, autour notamment de l'atelier « production-reproduction », à une puissante conceptualisation des rapports sociaux de

sexe, à partir de l'expérience des femmes dans cette tension entre les calendriers privés et publics [Barrère-Maurisson, Battagliola, Beccalli *et al.*, 1984]. Ces travaux mettent en évidence une temporalité polychronique, impossible à cloisonner, mêlant les engagements privés et les manières dont ils exposent et fragilisent les positions des femmes dans le public, notamment dans la sphère professionnelle.

En Italie, suivant des perspectives similaires, de nombreuses chercheuses ont mené dans les années 1990 des enquêtes sur « *il tempo delle donne* » [Belloni et Bimbi, 1997 ; Leccardi, 2009]. Ce mouvement a été relayé dans l'espace public, à partir de réflexions citoyennes sur les temps des villes dans un pays où les services assez déficients s'avéraient en complet décalage avec les horaires de leur public, notamment des femmes salariées. Certaines municipalités ont ouvert des « bureaux des temps » destinés à prendre en compte l'expérience temporelle des femmes pour repenser la conception organisationnelle des services (horaires d'ouverture, disponibilité, etc.).

Ces deux exemples reconsidérant les temporalités à partir d'une posture féministe, ont souvent mobilisé la figure de la femme jonglant avec les emplois du temps de ceux dont elle se met à la disposition, pour souligner les conflits sexués du temps. Ils insistent sur le rapport au temps qu'engendre l'assignation des femmes à la sphère privée, les situant dans une disponibilité temporelle permanente. Leur inscription simultanée dans des espaces-temps différents, aux contraintes souvent contradictoires, fait peser sur les femmes la responsabilité de la synchronisation et de la gestion quotidienne des rythmes temporels de l'ensemble des proches.

Dans ces approches, on questionne davantage la manière dont le temps intervient dans les inégalités. Plus qualitatif, résultant de la pratique et non plus pensé comme un préalable contenant l'activité, il devient producteur de rapports de pouvoir. Cette grille de lecture dessine une perspective temporelle permettant de comprendre le système de genre qui s'appuie sur une hiérarchisation des activités basée sur un rapport sexué au temps.

### **Le temps au principe du système de genre**

Les formulations en termes de « temps des femmes », parfois teintées d'essentialisme, ont le mérite de partir de l'expérience temporelle de celles qui subis-

sent une temporalité dominante les mettant sous pression. En inscrivant ces analyses dans le cadre d'une conceptualisation d'un système de genre qui produit une socialisation sexuée formatant des hommes et des femmes, on en vient ainsi à affirmer que le système de genre repose sur une construction du rapport au temps : la naturalisation des compétences dites féminines s'appuie sur une temporalité basée sur le rapport à l'autre et l'engagement dans la durée. Deux importantes questions prolongent aujourd'hui ces débats sur les temporalités, celle posée par les politiques publiques en termes de conciliation et celle portée dans le champ scientifique par les perspectives du *care*.

### *L'articulation des sphères productives et reproductives*

Depuis une petite décennie, les institutions internationales qui tentent de favoriser la participation des femmes au marché du travail ont développé des politiques incitatives dites de conciliation du travail et de la famille. Ces préoccupations, émanant notamment des instances européennes, ont suscité un regain d'intérêt pour des études portant sur la division sexuelle des temps sociaux. Ces travaux critiquent souvent l'emploi même du terme de conciliation, qui concentre sur les femmes la responsabilité de l'articulation des sphères productives et reproductives alors qu'elles subissent l'étanchéité dans laquelle les organisations les maintiennent. Surtout, ces politiques semblent parfois tomber dans des apories au regard du contexte économique et social en Europe, où s'effritent les protections et se propage la précarité pour les salariés, et surtout les salariées, où s'intensifient aussi les exigences de productivité et les tensions temporelles qui en résultent.

Dès lors, si les recherches s'intéressent aux innovations de certains employeurs œuvrant pour l'égalité, ce sont du côté des arrangements qui s'effectuent dans le couple [Pailhé et Solaz, 2009] et surtout dans la manière dont les femmes y élaborent des stratégies défensives, qu'elles trouvent davantage de réponses. En ce sens, ces enquêtes rejoignent celles précurseuses d'Arlie Russel Hochschild, menées aux États-Unis dans le prolongement de sa conceptualisation du travail émotionnel. Dans son ouvrage *The second shift* [1989], elle centrait l'analyse sur les différentes manières de

s'accommoder dans les couples hétérosexuels bi-actifs en fonction des stratégies et idéologies de genre des deux conjoints. Elle a ensuite davantage pris en compte la sphère du travail, à partir d'une monographie d'une entreprise porteuse d'une politique qui valorise la famille en instaurant des services tels que des crèches [Hochschild, 1997]. Retrouvant des résultats déjà parus sur la double journée de travail, elle innove notamment en montrant que la pression de la conciliation amène certaines femmes à davantage investir la sphère professionnelle, où elles peuvent trouver un peu de paix, voire de solidarités collectives pour parler de ce qu'elles vivent en famille. Outre qu'elles voient dans l'apport professionnel et financier qu'il procure une sorte d'assurance sur l'avenir, surinvestir le travail permet de fuir la maison et de contraindre le conjoint à s'occuper un peu plus de l'univers domestique... à défaut de payer quelqu'un pour le faire. Il est amusant de constater qu'à la même période en France, en plein débat sur la réduction du temps de travail, on se demandait si dégager du temps pour soi pouvait transformer l'inégale répartition des tâches domestiques. D'une certaine manière, ces travaux illustraient la lucidité des femmes américaines observées par Hochschild. La réduction du temps de travail avec les lois sur les 35 heures en France a en effet permis aux hommes d'investir un peu plus les activités ludiques alors que les femmes éprouvaient un peu moins de pression pour s'occuper des tâches ménagères [Méda, 2001].

L'articulation des temps sociaux induit ainsi pour les femmes une complexification des parcours, souvent marqués par le temps partiel. Mais ces impacts se différencient selon la catégorie socioprofessionnelle ou la période d'entrée sur le marché du travail. Le temps et la maîtrise que l'on peut en avoir demeurent plus que jamais un attribut de pouvoir. Certaines femmes parviennent à réduire les tensions de la conciliation en tentant de déléguer le *care*. Lorsque les rapports de force qui s'ensuivent ne concentrent pas leurs enjeux au sein des couples, ce sont les inégalités entre femmes qui sautent aux yeux dans les conflits autour des temps sociaux, la paix des ménages se trouvant souvent dans l'emploi d'une femme de ménage.

### *Les temps sexués du care*

Les activités de *care* font l'objet d'un vaste domaine d'investigation scientifique – qui dépasse les approches théoriques de l'éthique du *care* lancées par Carol Gilligan [1982] – soulignant leurs spécificités temporelles. Le phénomène de délégitimation des tâches dévalorisées à des plus dominés, dans un rapport souvent racialisé, est régulièrement analysé dans une perspective géopolitique. Mais la chaîne du *care* mondialisé qu'il induit, avec d'importants mouvements migratoires et leurs enjeux moraux et pratiques de prise en charge dans les pays d'origine, ouvre à une dimension processuelle intéressante du point de vue de la temporalité. Le *care* se développe également sur une logique de réciprocité dans la durée, selon le principe que toute personne est vulnérable : tout un chacun a été dans une nécessité impérative de soin dans son enfance et est appelé à s'y retrouver, malade ou en vieillissant. Joan Tronto [1993] a aussi décrit les différentes phases du *care*, morales et pratiques, de la reconnaissance d'un besoin, des solutions mises en œuvre, à son exécution pratique et sa réception. Le temps du *care* n'est pas un contenant abstrait, mais un contenu concret ; discret et invisibilisé, il participe de la dynamique du parcours de vie. Il est fondamentalement processuel et rentre en contradiction avec le temps dominant de l'horloge [Davies, 1994].

Insister sur les caractéristiques temporelles du *care* permet de dépasser les controverses autour de la question de la nature féminine de ces activités de réparation, d'accompagnement et de prise en charge. En posant le système de genre comme relevant de la construction du rapport au temps, les temporalités basées sur le rapport à l'autre, la disponibilité, l'anticipation et l'engagement dans la durée sont constitutives des rôles attendus des femmes. Or ce sont bien ces temporalités du *care* qui induisent des dispositions pratiques et morales, telles que la responsabilité, l'attention, le souci pour autrui.

Les temps sexués du *care* peuvent se comprendre à travers le concept de présence, qui pose dans une conception phénoménologique les enjeux de temporalisation autour des prises en charge [Bessin, 2012]. Celles-ci requièrent un sens de l'anticipation pour s'ajuster constamment à l'autre (intervenir en situation, au moment propice, de façon adaptée et contextualisée) et un ancrage dans la durée pour ajuster son aide au regard

des multiples dimensions et répercussions, publiques et privées, qu'elle peut susciter. Cet engagement dans la profondeur du temps ne se confond surtout pas avec le présentisme et l'immédiateté. En ce sens, assurer une présence, dans le travail ou en famille, dépasse la situation présente et implique l'ensemble des acteurs et des institutions (les services de l'État social notamment). Ce concept permet de politiser le *care*, en ne le limitant pas au privé, de comprendre aussi pourquoi il est assigné aux femmes qui sont socialisées à sa temporalité.

Les travaux sur le *care* observent ces pratiques en considérant les rapports sociaux de classe, de sexe et de race qui s'y jouent. Vue l'importance temporelle de ces approches, il est curieux que les rapports d'âge ne soient pas davantage impliqués dans ces analyses. Si évidemment, le parcours de vie suppose des temps de l'existence qui nécessitent plus ou moins d'accompagnement et de soin, assignant dès lors d'autres générations à les prodiguer, l'âge demeure le plus souvent manipulé comme une simple variable et pris dans sa seule dimension chronologique. Or, on a vu qu'appréhender autrement la temporalité ouvrirait d'autres perspectives.

### **L'ordre des âges**

L'âge est une question de temps et le parcours de vie implique une analyse des temporalités biographiques. La perspective temporelle suggérée ici suppose donc de distinguer l'âge chronologique, traditionnellement considéré comme une variable universelle, neutre et démocratique, des positions relationnelles sur le parcours de vie répondant à des attentes et des anticipations, fortement sexuées. On s'intéresse alors aux rapports sociaux d'âges comme rapport de pouvoir. En ce sens, l'âge devient une catégorie imbriquée au genre : concrètement, il résulte du système de genre qu'une femme et un homme n'ont pas du tout les mêmes perspectives au même âge. L'avancée en âge et les parcours professionnels donnent alors lieu à de nouvelles approches qui restent à découvrir dans le champ du genre et du travail.

#### *Présences intergénérationnelles*

Les différences physiologiques entre les hommes et les femmes sont indéniables,

elles induisent des enjeux de santé différenciés tout au long du parcours de vie. Sara Arber et Jay Ginn, deux sociologues qui plaident pour l'articulation systématique du genre et de l'avancée en âge, proposent de distinguer l'âge dans son acception chronologique, sociale et physiologique [Arber et Ginn, 1995]. Pour autant, les déterminants sociaux et genrés de la santé participent de ces différences physiologiques entre les sexes. Annette Langevin, précurseure des approches temporelles du genre et des âges [2000], avait ouvert des pistes intéressantes sur les modalités médicales et sociales d'encadrement des calendriers de fécondité, qui limitent les normes d'âge bien en deçà des contraintes physiologiques. Plus classiquement, les hypothèses pour comprendre les différences d'espérance de vie entre hommes et femmes renvoient à de nombreux facteurs sociaux, en particulier aux types d'engagement professionnel. Pour ne reprendre que ces deux exemples, on peut considérer que les compétences socialement construites d'anticipation, d'attention au contexte, de responsabilisation de la durée, induisent des comportements qui impactent les calendriers de fécondité ou de mortalité. Quoi qu'il en soit, les prises en charge qu'induisent ces différences physiologiques structurent le parcours de vie selon une ligne de genre.

Le cours de l'existence est constitué de phases où les nécessités de soins sont impérieuses, même si les exigences et les conditions pour y répondre varient d'un contexte social à l'autre et d'un pays à l'autre, selon notamment les politiques sociales et les services sanitaires qu'ils déploient. Au demeurant, les implications morales et pratiques des activités de *care* à mettre en œuvre auprès des enfants, des personnes âgées, malades ou en difficulté, demeurent du registre de la préoccupation d'autrui, qui reflète un rapport au temps socialement conjugué au féminin. Ainsi, le parcours de vie des femmes est formaté par des anticipations de prises en charge, qui se focalisent à l'arrivée des enfants ou des difficultés des ascendants. Mais, fondamentalement, tout le long de leur existence est structuré par ces registres de la responsabilité et de la temporalisation. Les présences intergénérationnelles leur incombent, et c'est dès lors leurs carrières professionnelles, quand elles peuvent y accéder et tenter de les faire progresser, qui en sont affectées.

## L'imbrication des âges et du genre

Les débats sur les retraites peuvent servir d'illustration magistrale de l'imbrication des âges et du genre, défendue dans ce chapitre. Les parcours de vie et de travail sont structurés par les activités de *care* qui les rendent possibles. Ils présentent donc des différences de genre fondamentales du fait de l'assignation des femmes à cette responsabilité. Celles-ci présentent à la retraite des carrières irrégulières, atypiques et partielles. Elles sont victimes d'un usage de l'âge présenté comme universel et neutre, qui ne sert qu'à représenter le parcours de vie masculin. Si cet exemple est régulièrement mobilisé pour dénoncer les inégalités, on trouve encore assez rarement d'analyses imbriquant les rapports d'âge et de genre pour poser les enjeux sociaux se succédant tout au long de la vie.

### Bibliographie

- ARBER S., GINN J. (dir.) (1995), *Connecting gender and ageing. A sociological approach*, Open University Press, Buckingham, Bristol.
- BALBO L. (1978), « La doppia presenza », *Inchiesta*, n° 32, p. 3-6.
- BARRERE-MAURISSON, BATTAGLIOLA, BECCALLI *et al.*, (1984), *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- BELLONI M.C., BIMBI F. (1997), *Microfisica della cittadinanza: città, genere, politiche dei tempi*, Franco Angeli, Milan.
- BESSIN M., GAUDARD C. (dir.) (2009), *Les temps sexués de l'activité*, numéro spécial, *Temporalités*, n° 9.
- BESSIN M. (2012), « Politiques de la présence : les enjeux temporels et sexués du *care* dans le travail social », in GARRAU M., LE GOFF A. (dir.), *Politiser le care ? Perspectives sociologiques et philosophiques*, Le Bord de l'Eau, Paris, p. 41-58.
- CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., SONTONNAX F. (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Librairie des Méridiens, Paris.
- DAVIES K. (1994), « The tensions between process time and clock time in care-work, the example of day nurseries », *Time and society*, n° 33, p. 259-277.
- DELPHY C. (1998 et 2001), *L'Ennemi principal 1, Économie politique du patriarcat*, 2, *Penser le genre*, Syllepse "Nouvelles Questions féministes", Paris.
- GILLIGAN C. (1982), *In a different voice, Psychological theory and women's development*, Harvard university press, Cambridge ; 1ère trad. française. (1986) *Une si grande différence*, Flammarion ; 2ème trad. française (2009) *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Flammarion Champs essais, présentation de P. PAPERMAN et S. LAUGIER.
- HAICAULT M. (1984), « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du Tra-*

- vail*, n° 3, p. 268-277.
- HIRATA H., KERGOAT D. (2008), « Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Brésil, France, Japon », in HIRATA H., LOMBARDI M.R., MARUANI M. (dir.), *Travail et genre. Regards croisés. France Europe Amérique Latine*, La Découverte, Paris, p. 197-209.
- HOCHSCHILD A.R. (1989), *The second shift. Working families and the revolution at home*, Avon, New-York.
- HOCHSCHILD A.R. (1997), *The time bind. When work becomes home and house become work*, Metropolitan/Holt, New York.
- LANGÉVIN A. (dir.) (2000), *Temporalité du social et sexuation*, numéro spécial, *Cahiers du Genre*, n° 24.
- LECCARDI C. (2009), *Sociologia del tempo*, Laterza, Rome, Bari.
- MEDA D. (2001), *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris.
- PAILHE A., SOLAZ A. (dir.) (2009), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, La Découverte, Paris.
- TRONTO J. (1993), *Moral boundaries. A political arguments for an ethic of care*, Routledge, London, New York ; trad. française (2009) *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris.
- TRONTO J. (2003), « Time's Place », *Feminist Theory*, n° 4, p. 119-138.